



SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION

CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du jeudi 25 avril 2019

Délibération DB-094-2019

- **Objet : PLU de Plaine-Haute : Présentation du PADD**

L'an 2019 le 25 avril à , les membres du Conseil d'Agglomération, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, sous la présidence de Madame Marie-Claire DIOURON.

Le Secrétaire de séance est Monsieur Jean-Yves BERNARD.

MEMBRES PRESENTS

Marie-Claire DIOURON, Mickaël COSSON, Loïc RAOULT, Christian RANNO, Rémy MOULIN, Christine METOIS, Louis EOUZAN, Jean-Marie MOUNIER, Michel HINAULT, Claude BLANCHARD, Gérard LE GALL, Loïc BIDAULT, Maurice BATTAS, Jean-Yves BERNARD, Jean-Luc BERTRAND, Brigitte BLEVIN, Marie-France BOULDE, Stéphane BRIEND, Pierre DELOURME, Miriam DEL ZOTTO, Jacky DESDOIGTS, Alain ECOBICHON, Jean-Paul HAMON, Bruno JONCOUR, Antony JOUAN, Michel JOUAN, Jérôme KERHARDY, Maryse LAURENT, Yannick LE CAM, Michel LE DUAULT, Françoise LE FUR, Isabelle LE GALL, Brigitte LE GONIDEC, Fabrice LE HEGARAT, Alfred LE MEE, Joseph LE VEE, Pierre-Yves LOPIN, Gérard LOSQ, Bernadette MACHET, Gérard MEROT, Delphine MESGOUEZ-LE GOUARD, Christine MINET, Isabelle OGER, Stéphane OLLIVIER, Sylvia PAULIN VERDIER, André RAULT, Elisabeth SEITE, Marcel SERANDOUR, Thierry SIMELIERE, Philippe SIMON, Jean-Pierre STEPHAN, Christian URVOY

MEMBRES EXCUSES (élus ayant donné une procuration)

Thérèse JOUSSEAUME à Gérard LOSQ, Gérard BLEGEAN à Marie-Claire DIOURON, Jean-Marie BENIER à Delphine MESGOUEZ-LE GOUARD, Bruno BEUZIT à Rémy MOULIN, Armelle BOTHOREL à Michel HINAULT, Françoise BROUDIC à Miriam DEL ZOTTO, Nadine CAZUGUEL-LEBRETON à Marie-France BOULDE, Jean-Luc COLAS à Yannick LE CAM, Alain CROCHET à Louis EOUZAN, Yann DREVES à Christine MINET, Christine ORAIN-GROVALET à Jean-Pierre STEPHAN, Françoise PELLAN à Alfred LE MEE, Pascal PRIDO à Stéphane OLLIVIER, Alain RAULT à Philippe SIMON

MEMBRES ABSENTS

Ronan KERDRAON, Thibaut GUIGNARD, Adrien ARNAUD, Saïd BENDARRAZ, Christian DANIEL, Sylvie GRONDIN, Jean-Yves GUILLEMOT, Marie GUILLOU-TARRIERE, Françoise HURSON, Didier LE BUHAN, Marie MARCHAND, Annie SIMON, Hugues LE SAGE, Martine HUBERT

Nombre de conseillers en exercice : 80

Nombre de présents : 52

Nombre de votants : 66

Envoyé en préfecture le 30/04/2019

Reçu en préfecture le 30/04/2019

Affiché le

ID : 022-200069409-20190425-DB_094_2019-DE

La procédure prévoit que les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables fassent l'objet d'un débat au sein de l'organe délibérant.

Suite au transfert de compétence en matière de PLU à Saint-Brieuc Armor Agglomération le 27 mars 2017 et à la délibération du 27 avril 2017 du Conseil d'agglomération validant la poursuite des procédures de PLU initiées par les communes, la révision générale du PLU de Plaine-Haute est donc poursuivie. Un premier débat sur le PADD du PLU a eu lieu lors du Conseil d'Agglomération du 5 juillet 2018, suite à la séance du conseil municipal de Plaine-Haute du 14 mai 2018 sur ce projet.

Suite aux remarques des Personnes Publiques Associées réunies le 27 mars 2019, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables a été modifié.

Le projet de PADD modifié doit faire l'objet d'un nouveau débat au sein de l'organe délibérant.

Il vous est proposé, si ces dispositions recueillent votre agrément, de bien vouloir adopter la délibération suivante.

DELIBERATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Urbanisme et notamment son article L 153-12 ;

VU la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi "ALUR" ;

VU le transfert de la compétence en matière de PLU, de document d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale à St-Brieuc Armor Agglomération en date du 27 mars 2017 ;

VU la délibération DB 153-2017 du 27 avril 2017 du Conseil d'Agglomération de St-Brieuc Armor Agglomération, relative à la poursuite des procédures de PLU initiées par les communes ;

VU la délibération n° 2018-040 du 14 mai 2018 adoptée par le Conseil Municipal de Plaine-Haute portant débat sur le PADD ;

VU la délibération DB-204-2018 du 5 juillet 2018 du Conseil d'Agglomération de St-Brieuc Armor Agglomération, actant le 1^{er} débat sur le PADD du PLU de Plaine-Haute ;

VU la délibération DB-205-2018 du 5 juillet 2018 du Conseil d'Agglomération relative à l'arrêt du projet du Plan Local d'Urbanisme et Bilan de la concertation ;

VU la délibération du conseil municipal de Plaine-Haute en date du 5 avril 2019 portant 2ème débat sur le PADD modifié ;

VU le débat en comité de pilotage PLU urbanisme de St-Brieuc Armor Agglomération en date du 11 avril 2019 ;

Le Bureau saisi en date du 11 avril 2019

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

PREND ACTE DU DEBAT sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme de Plaine-Haute ;

Envoyé en préfecture le 30/04/2019

Reçu en préfecture le 30/04/2019

Affiché le **30 AVR. 2019**

ID : 022-200069409-20190425-DB_094_2019-DE

INDIQUE que la tenue de ce débat est formalisée par la présente délibération à laquelle est annexé le projet de PADD ;

AUTORISE Madame la Présidente ou son représentant, à conclure et signer tous actes et/ou documents afférents.

Présents : 52

Pouvoirs : 14

Total : 66

Exprimés : 66

Voix Pour : 66

Voix Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



La Présidente,

Marie-Claire DIOURON

